

souligner l'iniquité de l'ambassadeur,
et montrer que nous pouvions alors nous
attendre au pire. ⁹car Hitler, ¹¹au ¹³terme
de la ¹⁴Convention d'Armistice, ¹⁵Nous
avons violé la Convention d'Armistice
dans sa clause la plus importante
puisque une partie des forces armées nous
restant venant d'entreprendre une action
hostile au Reich. Ce serait certainement
le point de vue allemand même s'il
n'était pas conforme à l'intérêt français.

Je dus attendre plusieurs heures à
Munich avant d'être reçu, Hitler me
disait on était en conférence avec le
Comte Ciano. Quand je le vis, M. Ciano
étant présent, je n'eus pas à lui parler
du message qu'il m'avait adressé, car
il ne me posa aucune question à ce sujet.
Il était déjà renseigné.

Il affirma avec force et avec une
grande nervosité qu'il chasserait les
Anglo-Américains de l'Afrique du Nord,
non sans avoir observé que nous ne l'avions
pas défendue avec assez de vigueur.
"L'attitude que vous venez d'observer
en Afrique pose un nouveau problème,
celui de la possession de vos colonies."
Je compris qu'il voulait me dire, c'était
clair, qu'il ne nous laisserait pas les
terres qu'il avait reconquises.

Il fut question, au cours de cet
entretien, de l'avenir de l'Asie orientale

Handwritten signature

Handwritten signature

dans la région de Constantine mais pour l'aviation italienne. Je m'élevai avec indignation et en des propos très durs contre l'éventualité d'accéder quoique ce soit à l'Italie, qui ne craignait pas chaque jour d'affirmer des revendications territoriales contre la France. Hitler ne prit aucune part à cette partie de l'entretien et je constatai, non sans plaisir, que ma réaction violente contre l'Italie ne l'avait pas heurté.

Je compris que si Hitler avait connu le refus de la France d'accepter l'alliance qu'il nous offrait, je n'aurais pas été convoqué à Munich. J'eus aussi une autre certitude c'est que si je n'avais pas prononcé certaine phrase qui m'est aujourd'hui si ^{tristement} reprochée, il n'est peut-être pas absolument sûr que je n'aurais pas éprouvé personnellement de graves difficultés.

C'est au cours de la nuit suivante que je fus réveillé vers quatre heures du matin à l'hôtel où j'étais descendu, par M. Olbetz qui avait une communication me dit-il, très importante à me faire. Il m'annonça que dans deux heures c'est à dire à partir de six heures, l'armée allemande franchissait la ligne de démarcation et que l'armée italienne s'installerait dans la partie de la zone sud dont le tracé avait été

Très vivement

U. L.

7

Tune

U. 7

U. L.

U. L.

7

arrêté entre les gouvernements de l'Alpe. Je
protestai vainement d'ailleurs parceque
l'ambassadeur n'avait aucune auto-
rité ¹⁸ et ¹⁹ ~~il n'en~~ ²⁰ ~~la~~ ²¹ nature pour discuter
" même ma protestation. " Je sais que vous
" avez à subir une fois de plus la
" triste condition d'un pays vaincu,
" mais pourquoi vous imposez-vous
" cette humiliation de faire pénétrer
" chez vous des troupes italiennes qui, elles,
" ne vous ont pas battus. "

J'ignorais si, en outre de cette
mesure si grosse de conséquences pour
vous, d'autres ne suivraient pas pour
l'aggraver encore. Je rentrai à Vichy par l'avion.

M. Goltz, quelques jours après, était
rappelé à Berlin et son absence de
l'ambassade, qui avait le caractère
d'une disgrâce, se prolongea de nombreux
mois.

Ne soyez pas surpris qu'avant de
répondre explicitement à la question que
vous m'avez posée, je vous cite ces faits,
car il vous permettront de mieux com-
prendre l'initiative que j'ai pu prendre
en écrivant cette lettre.

J'étais à peine arrivé à Vichy
que j'apprenais de nouvelles exigences
allemandes et italiennes. Une nouvelle
ligne de démarcation, dite ligne du Rhône,
offrant tous les inconvénients que vous
aviez déjà entre la zone nord et la

Elend

14

zone sud allait être établie au profit de l'armée italienne. Je pus, à force de protestations et de négociations difficiles, faire rejeter cette prétention qui aurait mis pratiquement notre pays dans l'impossibilité de vivre. P

Le 17 novembre, une nouvelle démarche pressante et menaçante fut faite par le gouvernement allemand nous sommant de déclarer la guerre à l'Amérique. Le Maréchal était invité à adresser un message pour flétrir la dissidence et le gouvernement devait lever des légions impériales pour aller combattre en Afrique. Car notre armée était dissoute. Cette sommation nous laissait vingt quatre heures pour prendre une décision. Dans le cas où le gouvernement ne répondrait pas favorablement aux demandes allemandes, l'armistice serait rompu et la France traitée comme la Pologne. C'est dans ces conditions et dans ces circonstances que j'eus à négocier la cession de nos bateaux de commerce. C'était un grave problème mais moins important, quelque gravité qu'il eut, que la menace dont je viens de parler. Malgré cette sommation, et quel que fut le danger auquel nous étions exposés, le gouvernement refusa de souscrire aux demandes allemandes.

En ce qui me concerne, j'ai

Choudens

24